

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
RÉUNIES

et de leurs GROUPES de ROANNE, VIENNE et VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

Secrétaire général : M. le D^r BONNAMOUR, 49, avenue de Saxe ; Trésorier : M. P. GUILLEMOZ, 7, quai de Retz

SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)

ABONNEMENT ANNUEL	{	France et Colonies Françaises.	15 francs
		Etranger.. . . .	20 —

2.420 Membres

MULTA PAUCIS

Chèques postaux c/c Lyon, 101-98

PARTIE ADMINISTRATIVE

ORDRES DU JOUR

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Mardi 10 Décembre, à 20 h. 30

1^o Vote sur l'admission de :

M. Charbotel (Antoine), 38, rue Emile-Noirot, Roanne (Loire), parrains MM. R. Trétrop et Larue. — M. Dansard (Léopold), Vougy (Loire), parrains M^{me} Lescure et M. Goutaland. — M. Troncy (Marius), Pont-Trambouze (Rhône), parrains MM. A. Mury et Goutaland. — M^{lle} Paire (Madeleine), rue Auguste-Gelin, Le Goteau (Loire), parrains M^{me} Lescure et M. Goutaland. — M. le Professeur Zalesky (M.-D.), Orel, U. R. S. S. — M. Sandoz (Ed.), 2, villa d'Alésia, Paris (14^e). — M. Dhume (Benoît), Petite rue des Cerisiers, Roanne (Loire). — M. Salussola (Paul), assureur, rue du Commerce, Roanne (Loire). — M^{lle} Daret (Hélène), 18, rue Tarentaise, Lyon, parrains MM. Cariffa et Lacombe. — M. Repiton, pharmacien, 57 bis, rue de Paris, Vichy (Allier), parrains MM. Desvigne et Pouchet. — M. Ster (Raymond), avenue du D^r-Roux, Pierre-Bénite (Rhône), parrains MM. Fontanel et Régina. — M. Roubal (Professeur J.), directeur du Gymnase, Banska-Bystrica (Tchécoslovaquie), *Coléoptères*. — M^{me} Bouxin, professeur agrégée de sciences naturelles au Lycée Victor-Duruy, 54, rue Jacob, Paris (6^e), *Céphalopodes*. — M. Gaget (Jean-Louis), 4, rue Villeteuve, Lyon (4^e), parrains MM. Riel et Guillemoz. — M. Friez (Paul), Montreux-Vieux (Haut-Rhin), parrains

MM. Haumesser et D^r Bonnamour. — M. Roussel, campagne Petrocochino, chemin du Lancier, Mazargues-Marseille (Bouches-du-Rhône), parrains MM. Josserand et Bonnamour. — M. Stellé (H.), directeur du Jardin d'Essais, Pointe-à-Pitre, Guadeloupe, Antilles Françaises, parrains M. R.-P. Quentin et D^r Bonnamour. — M. Vittoz, 19, rue de Clermont, Roanne (Loire), parrains MM. Vindrier et Goutaland.

2^o Propositions en vue du renouvellement du Conseil d'administration.

3^o Composition du prochain volume d'*Annales*.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Jeudi 12 Décembre, à 20 h. 30

1^o Compte rendu de l'année 1935.

2^o Renouvellement du Conseil d'administration.

SECTION BOTANIQUE

Séance du Lundi 9 Décembre, à 20 h. 30

1^o M. O. MEYRAN. — A propos des Jardins botaniques de Charlemagne.

2^o M. H. GINDRE. — En marge de la botanique, l'Hortensia et ses marraines.

3^o M. TRONCHET. — Lichens récoltés dans la région de Beaufort (Savoie).

2^o M. TRONCHET. — Sur quelques hépatiques de Beaufort (Savoie).

5^o M. G. NÉTIEN. — Une vallée dans les Hautes-Alpes : Nevache-en-Briançonnais, avec projections d'autochromes.

6^o Election du Bureau.

SECTION D'ANTHROPOLOGIE, DE BIOLOGIE ET D'HISTOIRE NATURELLE GÉNÉRALE

Séance du Samedi 14 Décembre, à 17 heures

1^o M. le chanoine MARTIN. — Quelques profils des sols de la région lyonnaise.

SECTION MYCOLOGIQUE

Séance du Lundi 16 Décembre, à 20 heures

1^o M. A. POUCHET. — Influence de la nature du terrain sur la flore mycologique.

2^o Questions mycologiques diverses.

3^o Présentation de champignons.

SECTION ENTOMOLOGIQUE

Séance du Mercredi 18 Décembre, à 20 h. 30

- 1^o M. G. DE VICHET (de Montpellier). — Emploi de l'enfumoir à abeilles pour la chasse aux insectes en général et aux orthoptères en particulier.
- 2^o M. JACQUET. — Une *Nebria* des Pyrénées, race de *Lafresnayi* Sow. (taille *minorata*) (capture de M. L. Schuller).
- 3^o M. TESTOUT. — Etude et présentation de Lépidoptères Saturnides nouveaux.
- 4^o Dr E. ROMAN. — Sur l'amplitude de vol chez *Culex pipiens*.

EXONÉRATIONS

MM. SANDOZ (de Paris), R. BOURRET (d'Hanoï), A. VAUCHER (de Genève), A. VAYSON DE PRADENNE (de Paris), M^{me} BOUXIN (de Paris), se sont inscrits comme membres à vie.

DONS

M^{me} SCHNURR a donné 15 francs pour la bibliothèque.

GROUPE DE ROANNE

**Assemblée générale annuelle du Lundi 2 Décembre, à 20 h. 30,
Palais de Justice (2^e étage)**

- 1^o Compte rendu moral et financier.
- 2^o Bureau pour 1936.
- 3^o Projets de conférences et d'excursions.
- 4^o Questions diverses.

Conférence. — Dans le courant de janvier, M. REVOL, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Lyon, traitera le sujet suivant : *La Montagne, vue sous l'aspect de la botanique*. Des clichés en couleur seront projetés au cours de la conférence. Pour la date et le local, on consultera les journaux de Roanne.

Exposition des 27 et 28 octobre. — Réussite parfaite par suite de la saison favorable, du nombre des apports et des visiteurs.

Les principaux apports venaient de La Croix-du-Lac, des Grands Mursins (Monts de la Madeleine), de la forêt de Mably, de Saint-Germain-la-Montagne et de Varennes-sur-Allier — 258 espèces de champignons présentées, dont 32 cortinaires. M. POUCHET, qui présidait cette année notre quatorzième exposition à l'Hôtel de Ville de Roanne, a bien voulu nous indiquer les espèces intéressantes qui y figuraient : *Amanitopsis crocea* (les Grands Mursins), *Armillaria robusta*, *Volvaria Loveiana*, qui croît en parasite sur les *Clitocybes* nébuleux, *Clitocybe nebularis*, variété *alba*, *Russula parazurea*, *Russula versicolor*, *Cortinarius cyanites*, *Phallus roseus*.

Cinq cents tracts relatifs aux préjugés et aux empoisonnements ont été distribués.

PARTIE SCIENTIFIQUE

SECTION ENTOMOLOGIQUE

Remarques sur « *Cafius xantholoma* » Grav.

Par M. J. JACQUET

Le naturaliste qui cherche à appliquer une diagnose à un insecte est parfois arrêté par un aspect qui le dérouté. *Cafius xantholoma* Grav. est ainsi sujet à des variations qu'il serait logique d'indiquer dans un tableau dichotomique.

Quand ce staphylin maritime est pris en nombre, ce qui est souvent le cas, l'entomologiste n'a pas d'hésitation, s'il a un peu d'expérience, mais, l'insecte isolé laisse un doute quand celui-ci n'est pas conforme au type.

Cafius xantholoma est très variable : sa couleur varie du noir de suie au blond, en passant par le brun et le ferrugineux. Alors que, dans d'autres familles, les *Coccinellidae* par exemple, on a encombré la nomenclature pour des points élytraux plus ou moins étendus ou plus ou moins effacés, il serait logique de signaler dans ce cas cette variation de couleur.

FAUVEL, dans sa Faune gallo-rhénone, signale l'aspect ferrugineux de quelques *xantholoma* mais les indique comme immatures.

ERICHSON, dans son *Genera*, signale cette espèce sous le nom bien appliqué de *variegatus* (*Genera*, 453).

Il en est de même de la variation du développement céphalique chez le ♂ (*variolosus* Scop.), ainsi qu'il arrive chez les *Philonthus* (qui comprenaient autrefois les *Cafius*). La tête prend en effet quelquefois, par rapport à l'insecte, un développement monstrueux, tel un exemplaire provenant de Batz (Loire-Inférieure) (D^r BONNAMOUR). Ces aspects différents devraient bien être signalés en quelques mots, dans un ouvrage de vulgarisation.

Quoique non variétiste dans l'acception du mot, j'estime que toutes les fois que l'aspect d'un insecte présente une modification constante, qui le modifie, on doit le signaler.

A ce propos, M. AUDRAS, qui vient de passer les vacances à Quiberon, signale qu'il a trouvé des quantités de *Cafius xantholoma* sous les varechs sur la plage. Ils volent extrêmement vite et sont difficiles à attraper. Leur variation de couleur va du jaune brique au noir le plus foncé ; la teinte se fonce généralement après la mort. Ils sont carnassiers et doivent probablement manger les puces de mer.

Procédé pour la détermination et la classification des microlépidoptères

Par M. R. VASSAL, de Malakoff (Seine)

C'est aux entomologistes que je m'adresse, particulièrement aux lépidoptéristes qui s'occupent des microlépidoptères.

A mon avis, c'est un groupe auquel on ne s'intéresse pas assez. Plusieurs raisons en sont la cause qui sont plutôt du domaine matériel que du domaine scientifique : préparation de ces insectes souvent très petits, puis détermination difficile nécessitant le recours à des compétences, très qualifiées, de la complaisance desquelles on ne veut pas abuser !

La préparation des micros est une difficulté que l'on exagère, mais que tout le monde peut vaincre avec de la patience et un peu d'habileté; je n'en parlerai pas.

Par contre, la détermination, la classification sont de véritables obstacles que beaucoup ne se sentent pas le courage de vouloir franchir. Pourtant que de satisfactions !

La classification des papillons est maintenant essentiellement basée sur leur nervulation. C'est l'étude de cette nervulation comparée aux tables



analytiques ou aux descriptions cataloguées qui amènera à une détermination du genre d'abord, de l'espèce ensuite.

(Si chaque particulier ne peut pas toujours se procurer ces documents, les bibliothèques des Sociétés entomologiques le leur permettront).

Voilà donc le problème : comment rendre cette nervulation apparente au point d'en avoir une figure exacte, facile à étudier dans ses plus petits détails ? N'oublions pas que deux nervures tigées ou non, que deux nervures partant ensemble de la cellule ou de deux points différents suffisent à séparer deux genres !

Le procédé classique employé par les spécialistes consiste à déposer une goutte de benzine à la naissance de ces nervures, l'aile s'éclaircit suffisamment pour repérer le détail qui leur fournira le renseignement cherché. Tous nos collègues n'ont pas cette assurance et cette sûreté de jugement. Il leur faut prolonger leur examen, grossir fortement le sujet pour apercevoir ce fameux détail insignifiant en apparence, capital au point de vue du résultat. Or, la benzine sèche vite : on ne peut en inonder le papillon continuellement, repren-

dre sa loupe, etc., c'est un travail qui met votre patience à une trop rude épreuve pour un résultat parfois bien incertain !

Un de nos éminents collègues de la Société d'Entomologie de France m'a suggéré une idée que j'ai mise en pratique : c'est sur cette réalisation que j'attire votre attention.

L'appareil, dont la figure ci-contre vous donnera une idée, se compose d'un bain de benzine en verre, laissant passer les rayons lumineux d'une loupe. Un support à plusieurs articulations, terminé par un cube de sureau, reçoit l'épingle portant le papillon qui peut ainsi être descendu horizontalement le ventre en l'air dans le bain. Une loupe réglable permet de voir distinctement la nervulation. En donnant des inclinaisons différentes au miroir on éclaire soit les nervures qui apparaissent brillantes sur fond mat, soit le fond qui devient plus clair que les nervures.

Quand on a mis au point l'endroit à étudier, l'appareil reste fixe ; on peut alors dessiner tranquillement ce que l'on voit pour l'étudier ultérieurement, faire les comparaisons utiles et arriver sans ennui au résultat cherché. Cet appareil, sans prétention, offre comme avantages :

1° Celui de permettre une étude sûre par un examen non précipité, sérieux, contrôlable ;

2° Celui de conserver l'exemplaire traité (qui peut être unique, donc précieux), sans crainte de le détériorer.

(En employant de la benzine cristallisable, après séchage, on peut à l'aide d'un pinceau ou d'une aiguille décoller les franges des ailes et leur redonner ainsi toute leur fraîcheur.)

3° Celui d'employer les combinaisons d'articulation de la loupe et du support pour l'examen d'un insecte sous tous ses aspects sans qu'il soit besoin d'y toucher (ceci à sec, c'est-à-dire en enlevant le bain de benzine) (1).

SECTION BOTANIQUE

Sur la Station d' « *Opuntia vulgaris* » Mill. de Saint-Vallier-sur-Rhône (Drôme)

Par M. F. LENOBLE

Il y a plus de cinquante ans déjà, ANT. MAGNIN signala la présence d'*Opuntia vulgaris* Mill., la *Raquette*, entre Saint-Vallier et Ponsas (Drôme) (*Bull. de la Soc. Bot. de Lyon*, 1881, p. 331) ; en 1923, M. L. REVOL a revu cette station et l'a rappelée dans le *Bulletin* mensuel de notre Société (1932, p. 158).

Ces deux auteurs ont indiqué la plante au même endroit : sur un talus rocheux séparant la voie P.-L.-M. de la route nationale n° 7, entre Saint-Vallier et Ponsas. Or, ce n'est là que la plus petite fraction de la station de Saint-Vallier : l'*Opuntia* s'observe en bien plus grande quantité sur les murs et les rochers herbeux et boisés au-dessus du cimetière et du château de Saint-Vallier, ainsi que sur les rochers de la combe de la Galaure, sur les territoires de Laveyron (rive droite) et de Saint-Barthélemy-de-Vals, où l'on peut voir de nombreux individus qui étaient en pleine floraison le 19 juin dernier sur la rive gauche de la rivière, en face de la Ferrandinière.

La plante se multiplie abondamment. Les habitants de Saint-Vallier, que

1 Les naturalistes qui voudraient se procurer l'appareil peuvent s'adresser à M. VASSAL, 11, rue Parmentier, Malakoff (Seine).

j'ai interrogés, disent l'avoir toujours vue, de sorte que son existence en ces lieux doit être fort ancienne ; ils disent aussi que depuis quelques années des horticulteurs des environs de Lyon, d'Oullins notamment, viendraient en charger des camionnettes. Ce fait mériterait de retenir l'attention de notre Société qui pourrait peut-être intervenir auprès des autorités compétentes pour que le ramassage intéressé ne soit pas poussé jusqu'au point de détruire cette belle station.

SECTION D'ANTHROPOLOGIE, DE BIOLOGIE ET D'HISTOIRE NATURELLE GÉNÉRALE

Mariage d'arbres

Par M. A. MERCIER, de Boulogne-Billancourt.

J'ai l'honneur de présenter à la Section d'Anthropologie la communication ci-dessous relative à quelques considérations générales sur le culte des arbres et à une observation assez curieuse, qui m'a été adressée de l'Inde, par le R. P. Hippolyte, en réponse à mon enquête sur les arbres sacrés.

On sait que le culte rendu aux arbres est encore très vivant dans l'Inde où il fut entretenu et favorisé par l'établissement du bouddhisme. De nombreuses plantes sont l'objet de respect et de louanges, mais les grands arbres paraissent être tout particulièrement vénérés. Le culte rendu et les sacrifices offerts s'adressent soit aux arbres eux-mêmes, soit aux génies dont ils sont l'habitat. Cette distinction m'a conduit à diviser les arbres sacrés en deux grandes catégories :

1° Ceux qui ont une simple influence surnaturelle (sans intervention d'un esprit quelconque) résultant de leurs vertus naturelles ou de leurs caractères morphologiques (taille, feuillage, fleurs, fruits, graines, odeur, vigueur et longévité).

2° Ceux qui sont considérés comme étant la propriété d'un esprit, d'un démon, d'un serpent, voire même d'un animal quelconque, représentant des âmes des ancêtres ; ou bien encore ceux qui servent de perchoirs et d'abris à certains oiseaux tenus pour des augures ou enfin de lieu de sépulture à une certaine classe d'hommes sensés doués d'une perspicacité ou d'un savoir surnaturel, tels les griots du Sénégal qui sont inhumés dans le tronc des baobabs.

Parmi les arbres sacrés de l'Inde appartenant à la première catégorie, les Hindous entourent d'un respect tout religieux le Pipal (*Ficus religiosa*) et le culte pour cet arbre est à peu près général dans toute l'Inde. A certains jours, on entoure le tronc de guirlandes et on lui fait des onctions. A l'ombre de cet arbre sont placées souvent les pierres frustes qui servent d'autel à la divinité protectrice du village.

Le quinzième jour de chaque mois, quand ce jour tombe un lundi, les femmes des premières castes vénèrent le pipal de la localité ; elles en arrosent les racines, couvrent son tronc de poudre de santal, et en font dévotement huit fois le tour, en déposant, à chaque tour, une offrande au pied.

Chaque dimanche aussi, après s'être baignés, tous les habitants apportent une cruche d'eau au pied de cet arbre sacré et en font quatre fois le tour¹.

On marie le Pipal au Nim (*Melia Indica*) et on trouve fréquemment, m'écrit le R. P. Hippolyte, les deux arbres ainsi mariés croissant dans le

¹ W. CROOKE, *The popular Religion*, vol. II, p. 99-100.

même trou et le tronc du Pipal finit, en grandissant, par entourer complètement et parfois étouffer le Nim.

Il n'a pas été possible à mon correspondant de déterminer la signification de ce mariage : à noter, cependant, que dans sa région, celle du radjpoutana, il n'a vu que des femmes offrir des sacrifices au Pipal, lui brûler de l'encens et des noix de coco.

Doit-on comparer ce mariage du Pipal et du Nim avec celui de la Tulasie (plante très vénérée des femmes) et du jeune Krichna, le dieu principal de l'Inde, représenté comme la huitième incarnation de Vichnou ?

Né doit-on retenir de cette union que l'étouffement du Nim considéré, dans ce cas, comme un arbre néfaste que les Hindous n'oseraient abattre eux-mêmes ?

L'interprétation de ce mariage d'arbres sacrés exige une enquête plus approfondie, mais il m'a paru intéressant de signaler, d'ores et déjà, l'influence de ce symbole de force vitale qu'est le *Ficus religiosa*.

Nouveau gisement fossilifère d'âge Pliocène inférieur à Beynost-la Boisse (Ain)

Par le Chanoine J.-B. MARTIN et J. VIRET

En 1930-1931, la commune de Beynost entreprit des travaux de captation d'eau, à la limite orientale de son territoire, dans le ravin de la Miandière, un peu en aval de la source pérenne de ce torrent située à la cote 225 environ.

La tranchée ouverte sur la rive gauche, sur les vingt premiers mètres, présentait des aspects différents : vers l'aval, on voyait 0 m. 50 de cailloutis modernes recouvrant 0 m. 40 de marne jaune fossilifère reposant sur 1. m 50 à 2 mètres de marnes grises et bleues non fossilifères. Cette marne jaune se voyait sur 3 à 4 mètres de longueur. Vers l'amont, les cailloutis recouvraient 2 mètres à 2 m. 50 de marnes grises puis bleues, enfin jaunes. Ces dernières contiennent des coquilles caractéristiques du Pliocène inférieur (terrain lacustre bressan).

A première vue, les marnes jaunes de l'aval paraissent former une lentille qui n'est pas de la même époque que les marnes grises ou bleues sous-jacentes.

Lors du ravinement causé par les pluies des premiers jours d'octobre, les marnes grises et bleues apparaissaient seules à l'amont : à l'aval, il restait un petit lambeau de marnes jaunes pétries de petites coquilles. En certains endroits, l'érosion avait nettoyé la rive droite et laissait voir le contact des cailloutis pliocènes avec les marnes. Malheureusement, les surfaces découvertes étaient trop peu importantes pour apprécier le mode de recouvrement. En remontant le lit du torrent depuis la route nationale 84, on rencontre de petits nodules marneux, arrondis, dont la grosseur et le nombre augmentaient à mesure que l'on se rapproche du gisement. Ce fait illustre la façon dont on peut expliquer la présence de nodules marneux au sein des cailloutis pliocènes de la montée de Pizay, auxquels j'avais fait allusion lors de la dernière séance.

La faunule de ces marnes jaunes de Beynost comprend les espèces suivantes :

<i>Nematiurella lugdunensis</i> Tourn.	<i>Nerilina Philippei</i> Loc.
<i>Melanopsis flammulata</i> de Stef. var. <i>rhodanica</i> .	<i>Vioipara Fuschsi</i> Neum.
<i>Valvata sanciana</i> Tourn.	<i>Helix</i> sp.
<i>Valvata kupensis</i> Fuchs	<i>Melanopsis</i> sp.
	<i>Unio</i> sp., <i>Unio miribellensis</i> ?

Certaines Vivipares sont un peu roulées, leur surface est en partie grêlée ce qui pourrait suggérer l'idée que ces fossiles sont remaniés. Mais cette observation est contrebalancée par celle qu'on peut faire sur les admirables Nérilines dont les couleurs ont conservé toute leur fraîcheur.

Remarques sur les Vivipares. — Les Vivipares de Beynost se relieut à *V. Fuchsi* Neum. par quelques individus à tours passablement renflés.

Cependant, pour la plupart, elles sont plus évoluées que la *Vivipara Fuchsi* ou cf. *Fuchsi* des Boulées de Miribel, du puits de Vancia, etc. On sait que ces dernières avaient été décrites par Tournouer sous le nom de *V. Dresseli* à cause de leur dernier tour plus renflé que chez l'espèce de Neumayr. Or, les Vivipares de Beynost, pour le plupart, se distinguent de celles des Boulées par leurs tours plus plats et leur ligne de suture qui a tendance à se caréner. Elles sont ainsi plus semblables à la *Vivipara Fuchsi* type.

On distingue parmi elles les mêmes variations que chez les Vivipares des Boulées, c'est-à-dire des individus à spire basse et d'autres à spire élevée, des individus à péristome mince et d'autres à péristome renforcé vers la columelle surtout.

L'une de ces Vivipares est même très remarquable, au point que, si elle avait été trouvée seule, elle n'aurait certainement pas été attribuée à *V. Fuchsi*. C'est en effet une Vivipare à tours plats, étagés, tout aussi plats que chez l'espèce du Niquedet rapportée par Ch. Depéret à *V. Sadleri* Partsch, espèce qui caractérise un niveau un peu plus élevé que celui à *V. Fuchsi*. Elle se rapproche de certaines formes de Slavonie, par exemple de celle figurée par Neumayr et Paul (*Abhandl. k. k. Geolog. Reichsanstalt Wien*, 1875), pl. V, fig. 10, que ces auteurs considèrent comme un passage entre *V. lignitarum* Neum. et *V. Sadleri* Partsch.

L'individu en question n'a pas la tendance marquée à l'allongement du dernier tour et aussi de la spire qui caractérise l'espèce du Niquedet ; il se rapproche cependant de certains individus de *V. Sadleri* chez qui cette tendance est peu accentuée, et, à certains égards, les dépasse même par la netteté du bourrelet sutural et par la transformation de certaines stries d'accroissement en véritables plis.

Aussi peut-on émettre l'hypothèse que cette Vivipare a pu représenter le stade *Sadleri* dans une cuvette lacustre peut-être indépendante de celle de Saint-Amour, où elle aurait ainsi évolué pour son propre compte. En tout cas elle est représentative d'un niveau assez élevé du Pliocène bressan. Il est possible que la lentille marneuse où elle a été trouvée soit un lambeau ou un résidu de couches qui ont généralement été enlevées par l'érosion dans la partie méridionale de l'ancien lac.

Les Tétrarhynques à larves géantes

Par M. le Professeur J. GUIART

Les Tétrarhynques sont des Cestodes de poissons caractérisés par l'existence de quatre trompes exsertiles au sommet de la tête. Chez ceux que nous désirons étudier ici, le Cysticéroïde, dans lequel se développe le scolex, se termine par une longue queue larvaire pouvant atteindre plus de 1 mètre de longueur ; il en résulte que pendant longtemps on a pris ces larves géantes pour des Tétrarhynques adultes. Quand la tête est dévaginée, la larve comprend trois parties distinctes : une tête, une vésicule et une queue. Les espèces étudiées peuvent se ramener à trois.

GYMNORHYNCHUS GIGAS (Cuvier, 1817). — Très fréquent et souvent très abondant dans les muscles de la Castagnole (*Brama Rayi*); WAGENER a représenté une larve, dont la queue atteignait 1 m. 30. Cette larve est caractérisée par le champ quadrangulaire, qui sépare les bothridies d'une même paire, et par la double chaînette de crochets existant sur le bord externe des trompes.

La forme adulte n'est pas encore connue, mais une observation, faite par PINTNER, en 1929, permet de penser qu'on la rencontrera chez un requin des mers chaudes.

GYMNORHYNCHUS HORRIDUS (Goodsir, 1841). — La larve géante (qu'on a longtemps confondue avec le *Floriceps saccatus*, petite larve se rencontrant chez le même hôte), existe toujours en abondance dans le foie du Môle (*Mola mola*), mais ici les exemplaires sont tellement intriqués les uns avec les autres qu'il a toujours été impossible d'en isoler un entier. On discute donc sur la longueur de la larve, mais on admet en général qu'elle oscille entre 0 m. 40 et 1 mètre. Les bothridies de chaque paire sont ici falciformes, plus larges en arrière qu'en avant et se touchent par leur extrémité postérieure. D'après PINTNER et DOLLFUS, la chaînette de crochets manquerait chez cette espèce et DOLLFUS, pour cette raison, crée pour elle le sous-genre *Molicola* (1935).

La forme adulte a été décrite par PINTNER en 1913, chez un hôte mal identifié, que PINTNER croit être le *Carcharodon lamia* le grand requin des mers chaudes, mais qui, d'après moi, pourrait être tout simplement le *Galeus glaucus*. L'adulte mesure 30 à 40 millimètres, dont 6 millimètres pour la tête, qui est identique à celle de la larve du Môle. Les derniers anneaux sont de forme presque carrée et très renflés au milieu, les pores génitaux sont latéraux et irrégulièrement alternes : les orifices de la ponte sont ventraux au même niveau que les pores génitaux.

GYMNORHYNCHUS CRASSICOLLIS (Diesing, 1850). — Ce parasite n'est connu jusqu'ici qu'à l'état adulte. Les exemplaires de l'*Oxyrhina glauca*, décrits par DIESING, ont été retrouvés en 1930 par PINTNER au Musée d'Histoire naturelle de Vienne. Il s'agit d'une forme adulte, très voisine de celle du *Gymnorhynchus horridus* et n'en différant guère que par ses bothridies, beaucoup plus profondes en arrière, où elles forment de véritables poches. D'après l'échelle des dessins donnés par PINTNER, ces exemplaires devaient mesurer environ 60 millimètres, soit le double de la longueur du *G. horridus*.

En 1891, MONIEZ a décrit un Tétrarhynque d'*Oxyrhina glauca*, qu'il considère comme la forme adulte du *G. horridus*. Le parasite est insuffisamment décrit ; heureusement j'ai eu la chance de retrouver les exemplaires mêmes de MONIEZ, que je me propose de décrire. Ils sont aussi d'assez grande dimension, 70 à 80 millimètres de long sur 4 à 5 millimètres de large (et non 30 centimètres comme le dit MONIEZ) et les bothridies présentent absolument les mêmes caractères que celles de *G. crassicollis*.

S'il se vérifie que la chaînette de crochets n'existe pas au niveau des trompes, ce que je crois probable, il conviendra, en effet, de créer un genre nouveau pour *horridus* et *crassicollis* ; mais ce ne saurait être que le genre *Vaullegardia*, créé par moi en 1927 précisément pour le parasite de MONIEZ. Le genre *Molicola*, créé par DOLLFUS en 1935, tombe en synonymie avec lui.

Comme il n'existe pas de poisson du nom d'*Oxyrhina glauca* on peut hésiter entre le *Galeus glaucus* et l'*Oxyrhina Spallanzanii*.

En faveur du *Galeus glaucus* je possède une lettre du baron Jules DE GUERNE, qui recueillit à Concarneau les Cestodes dont il confia l'étude à

MONIEZ ; or il croit se rappeler les avoir trouvés dans un des *Carcharias* (= *Galeus*) *glaucaus* ou Peaux bleues, utilisés pour la nourriture des homards du vivier. Dans ce cas le parasite doit être très rare, car j'ai examiné une grande quantité de ces Sélaciens, au laboratoire de Concarneau, sans l'y avoir rencontré.

En faveur de l'*Oxyrhina Spallanzanii*, qu'on capture parfois sur la côte méridionale de Bretagne, on peut citer la découverte faite par SRONICH chez cet hôte, en 1900, d'un parasite voisin du précédent, mais encore plus long (90 à 130 millimètres) ; malheureusement ce Cestode a été si mal décrit et figuré, qu'il est impossible de l'identifier. Il faudra pour cela le rencontrer de nouveau.

GRUPE DE ROANNE

Compte rendu de l'Excursion archéologique et botanique du 26 mai 1935 à Suin, Saint-Bonnet-de-Joux et Sainte-Colombe.

Excursion suivie par cinquante personnes et favorisée par un beau temps.

A Saint-Bonnet-de-Joux, nous sommes attendus par M. SABATIER, pharmacien, dont les fouilles à Suin et à Sainte-Colombe ont été comparées, toutes proportions gardées, par M. JEANTON, président de l'Académie de Mâcon, à celles d'Alésia. Nous ne pouvions avoir un meilleur guide.

Nous nous dirigeons sur Suin, par le chemin des Vernaillots, route très montante qui nous permet de voir, à gauche, le Mâconnais, à droite les monts Botey, Violat et Artus. Nous prenons ensuite le chemin qui contourne, à droite, l'église de Suin dont le clocher est du XI^e siècle et, à travers un amas de rochers granitiques, après avoir franchi une pelouse parsemée de petits buis sauvages, nous arrivons au point culminant dominé par une statue de la Vierge.

- Suin, à la forme conique et appelé la Sentinelle du Charollais, se trouve à l'extrémité des monts du Charollais, derniers contreforts des Cévennes. Bien qu'à 593 mètres d'altitude seulement, nous avons de Suin une vue circulaire réellement impressionnante : au nord, le Mont Saint-Vincent, au pic tronqué, les Monts d'Autun ; à l'est, le Chalonnais et la Saône, la Roche Vineuse, le Mont Saint-Romain ; au sud, les Monts du Beaujolais ; au sud-ouest, les Monts de la Madeleine, qui nous sont si familiers. De Suin, 55 clochers ont pu être repérés.

Par sa situation exceptionnelle, Suin fut, sans aucun doute, de tous les temps, un refuge pour les populations. On sait notamment que les Gaulois y bâtirent une cité, que les Romains y établirent un oppidum, qui se trouvait à la jonction de deux voies romaines, venant, l'une de Belleville pour aller à Autun, l'autre, venant de Feurs.

M. SABATIER nous montre l'emplacement des fouilles qu'il a pratiquées, du 26 juin au 3 novembre 1934, et indique les résultats acquis. Il a exploré des fondations gallo-romaines. Les murs ont 1 m. 40 à la base. A l'extérieur des murs il mit à jour quelques squelettes dont trois de grande taille, 1 m. 90 environ : la tête était encadrée de deux pierres supportant une troisième pour la protection du visage. Auprès de ces squelettes il a trouvé une fusaiole et une pièce de Tetricus fils. A l'intérieur des murs, il a recueilli notamment une quantité de poteries grossières, d'apparence néolithique, plusieurs bases d'amphores à vin, deux fragments d'amphores signées : l'une aux initiales

SII, l'autre H. G., deux pointes de javelot, un fer de lance. La présence à l'excursion de M. FOURNIER, archiviste du Puy-de-Dôme, auteur d'ouvrages sur Gergovie et dont on connaît les fouilles au cimetière gallo-romain de la Maison Blanche entre Champeix et Issoire, de MM. le Dr LÉON CHABROT et MOSNIER, tous deux de Vichy et archéologues avertis, a donné un attrait particulier à l'examen des fouilles de M. SABATIER. Une longue et intéressante discussion a lieu sur le terrain. Les fouilles de Suin seront poursuivies et nous pensons qu'elles permettront de tirer des conclusions sérieuses au sujet des différentes civilisations qui s'y sont succédé.

La flore de Suin ne présente rien de particulier. M. GOUTALAND a noté : *Brunella vulgaris* L., *Ajuga reptans* L., *Potentilla verna* L., *Polygala amara* L., *Helianthemum vulgare* Gaertn., *Galium cruciata* Scop., *Chenopodium Bonus Henricus* L., *Saxifraga granulata* L. L'annonce de cette excursion nous a valu l'envoi, par M. E. CHATEAU, l'éminent botaniste de Saône-et-Loire, d'un compte rendu très intéressant d'une excursion botanique faite à Suin, le 10 juin 1875, sous la direction de M. LACROIX, pharmacien à Mâcon. M. CHATEAU nous dit qu'à sa connaissance c'est le seul compte-rendu botanique concernant Suin. Il a paru dans les *Annales de l'Académie de Mâcon*, t. XIII, 1876, p. 158. Dans la prairie qui entoure les rochers de la Vierge, nous avons trouvé plusieurs *Tricholomes* de la Saint-Georges et, plus loin *Amanita junquillea*.

La caravane, avant de se diriger vers le Bois de Morphée, a examiné plusieurs pierres bizarres : une pierre en forme de fauteuil et située au soleil levant, une autre, au Parioloup, formant une demi-cuvette d'un diamètre de 1 m. 20 et paraissant avoir été une pierre à moudre le grain, puis une pierre plate posée sur deux autres et présentant les caractères du dolmen classique.

L'excursion au Bois de Morphée est à recommander, ne serait-ce que pour admettre le « Para des Eygrus », masse énorme de rochers et surtout la « Pierre qui croule ». Cette pierre est immobile, mais, pendant longtemps, le poids d'un homme suffisait pour la faire bouger. Avec deux énormes rochers elle a l'apparence d'un abri sous-roche. Un ruisseau coule non loin. Il nous semble qu'il serait intéressant de pratiquer des fouilles dans ce lieu.

À l'Hôtel du Cerf, à Saint-Bonnet-de-Joux, un excellent déjeuner attendait les excursionnistes.

M. SABATIER, dont on ne saurait trop louer l'activité qu'il déploie à recueillir de nombreux vestiges du passé, a constitué récemment un musée qui renferme déjà de belles collections. Nous l'avons visité avec beaucoup d'intérêt avant d'aller à Sainte-Colombe, à environ 4 kilomètres de Saint-Bonnet-de-Joux. Le site de Sainte-Colombe, à 503 mètres d'altitude, est agréable et semble avoir été habité, comme à Suin, depuis les temps les plus reculés, si on en juge par les découvertes faites par MM. SABATIER et MAZENOD, du 1^{er} septembre au 13 octobre 1934 : des silex taillés, des fragments de tuile à rebord et de marbre blanc d'Italie. Ces Messieurs mirent à jour quatre squelettes humains en bon état de conservation. Ils étaient porteurs d'une bague en cuivre et d'une pièce de monnaie placée sur le front ou dans une main ramenée sur la poitrine. Des monnaies de Louis le Débonnaire, de Cluny, de François 1^{er}, de Gaston prince souverain des Dombes, furent recueillies.

Cette simple énumération des trouvailles de Suin et de Sainte-Colombe montrent tout l'intérêt archéologique de cette région du Charolais.

À 16 heures nous reprenons la route de Saint-Bonnet où des rafraîchisse-

ments sont offerts par M. SABATIER, avant le retour pour Roanne. M. BERTRAND profite de cette réunion pour remercier notre cicérone pour son aimable accueil et lui dire que les excursionnistes conserveront le meilleur souvenir de leur sortie. M. SABATIER, dans une charmante allocution, dit tout le plaisir qu'il a eu de nous recevoir dans sa région qu'il considère comme un centre de l'occupation romaine.

M. LARUE.

ÉCHANGES, OFFRES ET DEMANDES

Le Dr DUBY, rue Lalande, 18, Bourg (Ain), céderait :

Iconographia mycologica italiana (BRESADOLA), 26 volumes absolument neufs, 3.500 francs (au lieu de 4.500 environ en librairie).

Icones selectae fungorum (KONRAD et MAUBLANC), les huit premiers volumes, absolument neufs, 800 francs (au lieu de 1.050 en librairie).

SERAIS ACHETEUR d'un cône femelle adulte, non mûr, de 15 centimètres au moins de diamètre d'*Araucaria adaucana* (*Araucaria imbricata*), Dr A. DE WEVER, à Nuth, Pays-Bas (Limburg).

M. BOUDRAND, 20, rue Blanqui, Lorient, désirerait acquérir *Flore de BIGEARD et GUILLEMIN*, t. I, en bon état. Faire offres.

OFFRE : Graines botaniques, alpines, ornementales rares ; vente et échange : prix réduits ; liste sur demande. — Collection de plantes diverses, 400 espèces. Piochon, serpé, houlette pour botanistes et explorateurs, en acier forgé, poids 450 grammes, prix franco : 35 francs ; demander notice : Marcel LEBIOT, inventeur, diplômé, 19, rue de Paris, Essonnes (Seine-et-Oise).

A VENDRE : collection ayant appartenu à feu M. le commandant CARPENTIER, Marseille, renfermant Lépidoptères et Coléoptères exotiques, un million d'exemplaires. — Au plus offrant.

S'adresser à M. ROUSSET, campagne Pétrochino, chemin du Lancier, Mazargue-Marseille (Bouches-du-Rhône).

M. J. CLERMONT, Castanet-Tolosan (Haute-Garonne), achèterait ou échangerait contre insectes de tous ordres ou de tous pays, *Annales de la Société Entomologique de France*, toutes revues étrangères ; enverrait ses fiches sur toute histoire naturelle aux amateurs : Entomologie, Botanique, Géologie, Zoologie générale, etc. Il prie les spécialistes de lui soumettre leurs desiderata bibliographiques.

VENDRAIS : *Bulletin bi-mensuel de la Société Linnéenne de Lyon* : 1^{re} année, 1922, 18 fascicules (manque le numéro 6) ; 2^e année, 1923, 19 fascicules (complet) ; 3^e année, 1924, 17 fascicules (complet) ; 4^e année, 1925, 18 fascicules (complet) ; 5^e année, 1926, 18 fascicules (manque le numéro 8) ; 6^e année, 1927, 18 fascicules (complet).

Annales de la Société Linnéenne de Lyon : années 1921, 1922, 1923, 1924, 1925.

Bulletins de la Société Géologique de France, 3^e série, 1890, 1891, 1897, 1898, 1899, 1900.

Comptes rendus sommaires : 1897 à 1928 inclus.

Annuaire du Club Alpin Français : années 1886 à 1890 inclus ; 1892 à 1901 inclus ; 1903.

Essai géologique et minéralogique sur les Environs d'Issoire et principalement sur la Montagne de Boulade, par DEVÈZE, DE CHABRIOL et BOUILLET.

Icones morphologicae atque organographicae introductionem Synopsi Muscorum Europaeum, par W.-Ph. SCHIMPER.

Käferbuch Naturgeschichte der Käfer Europa's, von Dr CALWER et Dr Gustave JAGER, Stuttgart, 1869, 2^e édition.

Faire offres à M. Paul FRIEZ, Montreux-Vieux (Haut-Rhin).

TABLE DES MATIÈRES, 1935

1^o Anthropologie et Biologie.

Dr BONNAMOUR. — Les groupes sanguins en Anthropologie, d'après le rapport de MM. DUJARRIC DE LA RIVIÈRE et KOSOVITCH au dernier Congrès d'Anthropologie.	26
Abbé MARTIN. — A propos du Néolithique.	12
A. MERCIER. — Mariage d'arbres.	159

2^o Botanique.

J. BEAUVERIE. — <i>L'Herbarium salicum</i> du Dr CHASSAGNE.	109
Ed. GILLES. — Un procédé simplifié de microprojection et de microphotographie ; son application à l'étude des modifications de la structure cellulaire par les rayons ultra-violetes.	105
H. GINDRE. — Sur la longévité des graines.	22
F. LENOBLE. — A propos de <i>Senecio adonidifolius</i> Lois.	22
F. LENOBLE. — Sur la station d' <i>Opuntia vulgaris</i> Mill de Saint-Vallier-sur-Rhône (Drôme).	158
O. MEYRAN. — A propos du <i>Senecio adonidifolius</i>	4
G. NÉTIEN. — Paysages botaniques du Lyonnais.	59
G. NÉTIEN. — Herborisation dans les pacages des hauts sommets du Briançonnais.	93
G. NÉTIEN. — <i>Tulipa sylvestris</i> L. dans la région lyonnaise.	129
G. NÉTIEN. — Répartition du <i>Primula elatior</i> dans le Beaujolais.	140
A. QUENEY. — La flore d'automne aux environs d'Alger.	5
A. QUENEY. — La neige : facteur limitant l'extension de certaines espèces végétales	73
A. QUENEY. — Note sur la végétation et la flore du Sahara et spécialement du Sahara central	144
M ^{me} RAYNAUD-BEAUVERIE. — <i>Mar i Martra</i> : Château en Espagne et jardin de plantes grasses.	60
A. TRONCHET. — Démonstration sur l'application d'un réactif vital à l'étude de la cellule végétale et de sa nécrobiose.	42

3^o Entomologie.

G. AUDRAS. — Une chasse aux insectes dans les débris d'inondation	111
BATTETTA. — <i>Dromius angustus</i> Brullé (1834) et sa var. <i>Bescidius</i> Reitt. (1903) (Col. Carabidae).	9
H. EMON. — Le Doryphore (<i>Leptinotarasa decemlineata</i> Say)	24
Dr ^s GAUTIER et BONNAMOUR. — <i>Apanteles opaculus</i> (Thomson) dans les Alpes de Savoie.	77